

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Département du TARN

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DELIBERATION
92	92	66
PRESENTS		50
POUVOIRS Suppléants		6
POUVOIRS Titulaires		10
ABSENTS		26
Vote Pour :		66
Vote Contre :		0
Abstention :		0

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ  
SEANCE DU LUNDI 22 MAI 2023

Date de la Convocation  
**16 MAI 2023**  
Date d’Affichage  
**16 MAI 2023**

*L’an deux mille vingt-trois, le lundi vingt-deux mai à dix-huit heures, le Conseil de Communauté de la Communauté d’agglomération Gaillac-Graulhet régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi dans ces locaux, Le Nay - 81600 Técou, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président*

**Présents :** Mesdames et Messieurs, Alain ASSIE, Blaise AZNAR, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Mathieu BLESS, Michel BONNET, Paul BOULVRAIS, Françoise BOURDET, Jean-Claude BOURGEADE, Bertrand BOUYSSIE, Patrick CAUSSE, Robert CINQ, Monique CORBIERE-FAUVEL, Olivier DAMEZ, Sylvie DA SYLVA, Max ESCAFFRE, Bernard FERRET, Muriel GEFFRIER, Christophe GOURMANEL, Marie GRANEL, Maryse GRIMARD, Christelle HARDY, Pascal HEBRARD, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, François JONGBLOET, Louisa KAOUANE, Michelle LAVIT, Guy LEGROS, Maryline LHERM, Elisabeth LOYER, Françoise MALAURE-NERIN, Michel MALGOUYRES, Richard MARTINEZ, Marie-Claire MATE, Francis MONSARRAT, Stéphanie NADAI-PUECH, Fernand ORTEGA, Christian PERO, Eric PILUDU, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Guy SANGIOVANNI, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, Claire VILLENEUVE.

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) :** Mesdames et Messieurs, Richard BRUNEAU à Alain CAMALET, Patrick LAGASSE à Jacques AUDIBERT, Jean-Paul LALANDE à Josette MURCIA, Bernard MIRAMOND à Mireille BRUNWASSER, Lucette ROUTABOUL à Martine TERRIER, Jacques VIGOUROUX à Eric BEILLEVAIRE.

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire :** Mesdames et Messieurs, Claire FITA à Blaise AZNAR, Sébastien CHARRUYER à Robert CINQ, Nicolas GERAUD à Christophe GOURMANEL, Alain GLADE à Michelle LAVIT, Régine MOULIADÉ à François JONGBLOET, Max MOULIS à Maryse GRIMARD, Christian SERIN à Mathieu BLESS, Alain SORIANO à Dominique HIRISSOU, Jean TKACZUK à Guy SANGIOVANNI, François VERGNES à Paul BOULVRAIS.

**Absents excusés :** Mesdames et Messieurs, René ANDRIEUX, Julien BACOU, Thierno BAH, Philippe BARTHES, Jean-Louis BOULOC, Dominique BOYER, Jacques BROS, Gabriel CARRAMUSA, Alain CAUDERAN, Martine CLARAZ ANGOSTO, Laurence CRANSAC-VELLARINO, Jean-Marc DUBOE, Christian DULIEU, Bernard EGUILUZ, Isabelle FOUROUX CADENE, Serge GARRIGUES, Christian LONQUEU, Agnès MERONI, Jean-Marc MOLLE, Marie MONTELS, Christel PALIS, Francis PRADIER, Monserrat REILLES, Didier SALANDIN, Laurent SQUASSINA, Jacques TISSERAND.

**Secrétaire de séance :** Monsieur Paul BOULVRAIS

**N°122\_2023**

**ACTES : 1.1.2**

**OBJET DE LA DELIBERATION : 11- Autorisation de signature des marchés de « Nettoyage des locaux et vitreries des équipements communautaires » à la suite d’un appel d’offres ouvert,**

## **Exposé des motifs**

Il s'agit de l'attribution des marchés relatifs aux prestations de « Nettoyage des locaux et vitreries des équipements communautaires », lancés en procédure formalisée du 27/02/2023 au 31/03/2023.

La consultation comprenait 9 lots.

La durée des marchés est fixée à compter du 01/09/2023 pour une durée de 36 mois

Conformément aux critères d'attribution prévus au règlement de la consultation, la Commission d'Appel d'Offres réunie le 11 mai 2023 a attribué le marché aux prestataires suivants :

### **Lot n°1 : Nettoyage des locaux et de la vitrerie pour les équipements sportifs de Lisle sur Tarn et Rabastens**

DUBOSCLARD NETTOYAGE SARL

14 Rue Ampère - Zone Industrielle de Jarlard - 81000 Albi

pour un montant forfaitaire de 75 456.54 € HT soit 90 547.85 € TTC

### **Lot n°2 Nettoyage des locaux et/ou de la vitrerie des bâtiments communautaires de Montans, Brens et Gaillac**

SARL HY PROPLETE

18 Rue Pasteur - 81990 Puygouzon

pour un montant forfaitaire de 48 498.00 € HT soit 58 197.60 € TTC

### **Lot n°3 Nettoyage des locaux et/ou de la vitrerie des bâtiments communautaires de Lisle sur Tarn et Rabastens**

SARL HY PROPLETE

18 Rue Pasteur - 81990 Puygouzon

pour un montant forfaitaire de 17 508.00 € HT soit 21 009.60 € TTC

### **Lot n°4 Nettoyage des locaux et/ou de la vitrerie des bâtiments communautaires de Graulhet, Briatexte, Busque, Giroussens et Labessière Candeil**

SARL HY PROPLETE

18 Rue Pasteur - 81990 Puygouzon

pour un montant forfaitaire de 12 588.00 € HT soit 15 105.60 € TTC

### **Lot n°5 Nettoyage des locaux et/ou de la vitrerie des bâtiments communautaires de Castelnau de Montmiral, Itzac, Le Verdier et Cahuzac sur Vère**

SARL HY PROPLETE

18 Rue Pasteur - 81990 Puygouzon

pour un montant forfaitaire de 124 141.00 € HT soit 148 969.20 € TTC

### **Lot n°6 Nettoyage des locaux et/ou de la vitrerie des bâtiments communautaires de Técou et Cadalen et prestations de remplacement sur divers bâtiments dont les centres de ressources de Técou et de Rabastens**

VIDIMUS

10 Rue de Lavour - 31850 Beaupuy

pour un montant forfaitaire de 68 247.86 € HT soit 81 897.43 € TTC

Et pour un montant maximum de 6 000.00 € HT sur la durée du marché pour des prestations horaires de remplacement sur divers bâtiments.

**Lot n°7 Nettoyage des locaux et/ou de la vitrerie des bâtiments communautaires de Salvagnac, Puycelsi et Montgaillard**

SARL HY PROPLETE

18 Rue Pasteur - 81990 Puygouzon

pour un montant forfaitaire de 11 232.00 € HT soit 13 478.40 € TTC

**Lot n°8 Nettoyage des locaux et/ou de la vitrerie des bâtiments communautaires de Sénouillac, Labastide de Lévis et Lagrave**

SARL HY PROPLETE

18 Rue Pasteur - 81990 Puygouzon

pour un montant forfaitaire de 58 656.00 € HT soit 70 387.20 € TTC

**Lot n°9 Nettoyage de la vitrerie en hauteur et de la vitrerie classique de la médiathèque de Graulhet**

HYGIENET

15 Rue de la Salamandre

31150 Bruguières

pour un montant forfaitaire de 10 665.00 € HT soit 12 798.00 € TTC

Ces montants sont entendus sur la durée totale du marché (36 mois).

**Le Conseil de communauté :**

Où cet exposé,

Vu le Code de la Commande publique notamment les articles R2124-2, 1° et R2161-2 à R2161-5 et L2125-1,

Considérant le procès-verbal d'attribution de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 11 mai 2023,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :**

- **autorise** le Président à signer les marchés relatifs aux « Nettoyage des locaux et vitreries des équipements communautaires » ainsi que tout document afférent.

Acte rendu exécutoire  
- après transmission en Préfecture

Le 05 JUIN 2023

- publication - mise en ligne

Le 05 JUIN 2023

et/ou notification

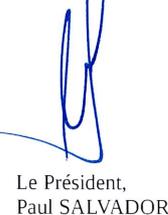
Le

Le Président,  
Paul SALVADOR

Pour extrait conforme,  
Fait les jour, mois, an, susdits,

  
Le Secrétaire de séance  
Paul BOULVRAIS



  
Le Président,  
Paul SALVADOR

Conformément aux articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. La décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi grâce à l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.

Envoyé en préfecture le 05/06/2023

Reçu en préfecture le 05/06/2023

Publié le 05/06/2023



ID : 081-200066124-20230522-122\_2023-DE